

Laiterie Stratégie de mise en vente du site

Contexte

Par délibération du 28 octobre 2016, les membres du Bureau ont souhaité engager des démarches pour mettre en vente le site de la Laiterie, afin de permettre à des initiatives privées de poursuivre le développement initié par le Parc.

Dans la perspective de la vente, le Bureau doit se positionner sur la stratégie à mettre en œuvre et notamment :

- arrêter le principe de vente en un lot unique du site,
- solliciter officiellement la Communauté d'Agglomération du Niortais qui a la compétence économique pour connaître sa position quant à l'acquisition,
- réaliser une publicité élargie de mise en vente,
- mandater une agence spécialisée en immobilier d'entreprises pour la gestion de la vente.

Décision

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'arrêter le principe de vente en un lot unique du site,
- de solliciter officiellement la Communauté d'Agglomération du Niortais qui a la compétence économique pour connaître sa position quant à l'acquisition,
- de réaliser une publicité élargie de mise en vente,
- de mandater une agence spécialisée en immobilier d'entreprises pour la gestion de la vente.

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus

Le Président,
Pierre-Guy PERRIER

